

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES DRAMES INCONNUS

DEUXIÈME PARTIE — HISTOIRES DU PASSÉ.

X.

Je ne lui laissai pas le temps de s'enfoncer plus avant dans son désespoir et je pressai son récit par cette question :

— Alors, bien instruite de tout par vous, qu'a fait la Cardoze ?

— Elle a attendu le point du jour, pleine d'une furieuse impatience de venger la mort de son père et de faire réhabiliter sa mémoire. Aussi, dès l'aube, elle a été hier matin...

— Hier matin ? répétai-je en insistant.

M. d'Armangis ne comprit pas le sens de mon interruption et continua :

— Oui, hier matin, elle a été chercher douze notables habitants du village pour les amener près de mon lit et leur faire écouter toutes les révélations de ma fièvre. Ils ont rédigé et signé, séance tenante, un rapport que l'un d'eux, une heure après, partait en poste porter au tribunal de Sedan. Le soir même il revenait annoncer que le parquet se préparait à envoyer, derrière lui, un magistrat choisi pour suivre au plus vite l'enquête.

Si menaçant que fût pour moi ce que disait M. d'Armangis, je ne me sentais plus effrayée. Ce laps de vingt-quatre heures qui se trouvait "en trop" dans le récit me faisait pressentir qu'un piège avait été tendu au malade par de rusés compères, avides de tondre le mouton. Ce qui n'était en mon esprit qu'à l'état de supposition devint une certitude quand, après un petit repos, j'entendis le blessé ajouter :

— Dans notre malheur, une heureuse chance a permis que ce soit M. de Jozères qui ait été le magistrat désigné pour venir ici instruire l'affaire.

Je n'eus plus l'ombre d'une crainte et je fus forcée de réprimer mon envie de rire. Pour moi, que le procureur avait

quittée dix heures auparavant, la chose n'était donc pas croyable.

Aussi je laissai M. d'Armangis poursuivre sa narration sans lui donner à soupçonner que, maintenant, son histoire ne me causait plus la moindre frayeur.

— Ainsi donc, repris-je, M. de Jozères est accouru de Sedan ?

— Oui, répondit le malade, il est arrivé la nuit dernière. C'est lui que j'ai trouvé, tout ému et fort pâle, assis à mon chevet, quand, ce matin, au bout de vingt-six heures, j'ai enfin recouvré la raison.

— C'est peut-être lui-même qui vous a appris que votre crise avait duré tout ce temps-là ? demandai-je, bien certaine d'une réponse affirmative.

— Lui-même, comme vous le dites.

— Et comment a-t-il débuté avec vous ? D'un ton sévère, impitoyable, sans doute ?

A présent que je ne redoutais plus rien, j'é-

tais vraiment impatiente de savoir à quel degré de rouerie était monté de Jozères pour dépouiller sa dupe, car il était incontestable pour moi qu'il n'avait déployé ses talents que dans l'unique but de plumer son pigeon.

— M. de Jozères n'a été ni sévère, ni impitoyable... bien au contraire. Quand j'ouvris les yeux en reprenant mes sens et



— Le devoir doit veiller à tout heure ! dit solennellement le magistrat...

que je le vis devant moi, il comprit que j'allais le reconnaître. Avant que j'eusse prononcé un mot, il porta vivement un doigt à ses lèvres pour me recommander le silence, puis il alla entr'ouvrir la porte, passa la tête en dehors et je l'entendis qui disait :

—Gendarme, au lieu de vous fatiguer à rester debout sur ce carré, descendez vous asseoir dans le vestibule et attendez que je vous appelle.

—Merçi, monsieur le magistrat, répondit une voix mâle, que suivit un bruit de lourdes bottes éperonnées et de sabre traînant sur les marches de l'escalier.

Dès que le soldat eut quitté la place, M. de Jozères ferma vivement la porte au verrou et, les mains jointes, les larmes aux yeux, il revint à moi en me disant d'une voix navrée :

—Malheureux jeune homme !!! Qu'avez-vous fait, mon pauvre enfant ???

—J'ai eu le délire, n'est-ce pas ? m'écriai-je épouvanté par ce début.

—Oui... et quel délire !!! appuya-t-il.

Je m'expliquai d'abord son désespoir en supposant que je l'avais également compromis par mes révélations. Mais, brusquement, il se jeta à mon cou et m'embrassa avec une convulsive joie en balbutiant d'un ton de fou :

—Merçi ! merçi !

Comme je le regardais, fort étonné par cette soudaine expansion, il reprit avec un amer sourire :

—Oui... je sais bien que c'est le hasard qui m'a sauvé... que c'est bien involontairement de votre part si vous avez gardé mon secret... mais vous me pardonnez surtout l'égoïsme de ma joie, quand je vous aurai dit que je suis le seul dont vous n'avez pas prononcé le nom devant les témoins.

Me faire savoir que je n'avais pas parlé de lui, c'était m'apprendre en même temps que j'en avais malheureusement dénoncé d'autres.

—Alors... Mme de Gabrinoff ??? dis-je.

Il se voila la face de ses mains en répondant avec un sanglot :

—Ah ! l'infortunée comtesse !

Ce fut avec un suprême effort que je parvins à maîtriser l'effroi qui m'étranglait pour bégayer ces mots :

—Et j'ai révélé ???

—Tout !!! souffla M. de Jozères.

Ensuite, retirant ses mains de ses yeux pour me regarder avec une sombre tristesse, il ajouta :

—Songez à tout ce que vous avez pu dire pendant ces vingt-six heures, de fièvre !

—Quoi ! m'écriai-je, n'est-ce donc pas hier que je me suis battu en duel ?

—Hélas ! non... c'est avant-hier.

Puis, sans me laisser me remettre de ce premier coup, il continua aussitôt :

—Et savez-vous quelle est la personne qui, veillant sur vous, a surpris vos révélations ?

Je le regardai sans répondre, tout frissonnant d'avance de ce qu'il allait encore m'apprendre. Après avoir un peu attendu, il prononça lentement :

—C'est la fille de l'innocent mort pour vous sur l'échafaud, Nicole Cardoze, qui habite avec ce médecin dont elle est l'épouse... Et sachez ce qu'elle a fait pour venger son père...

Alors il me parla de ce procès-verbal des douze témoins à propos duquel le parquet de Sedan l'avait commis pour instruire l'affaire.

Enfin, d'une voix larmoyante, il s'écria :

— Ah ! pourquoi faut-il que ce soit précisément moi qu'on ait été désigné pour vous interroger tous les deux !

—Tous les deux ? répétai-je avec angoisse.

—Oui, continua-t-il en sanglotant, oui, tous les deux... vous et Mme de Gabrinoff, qui, la nuit dernière, doit avoir été arrêtée chez elle... et qu'on va amener ici pour la confronter avec vous.

Cela dit, M. de Jozères eut un mouvement de rage, et, à mi-voix, murmura sans se douter que je l'entendais :

—Ah ! si cette Nicole consentait à traiter !

—Elle refuse donc ?

—Oui... elle ne veut rien entendre... Et elle a même si peur que je facilite votre évasion qu'elle s'est installée, en bas, dans le vestibule où, tout à l'heure, j'ai envoyé le gendarme.

Tout à coup, en homme qui se rappelle subitement un oubli, il se leva en disant :

—Ah ! à propos !

Il alla ouvrir la porte de la chambre et, se tenant sur le seuil, il cria :

—Gendarme, montez donc.

Et, sans sortir sur le carré, il attendit dans la pièce, à côté de la porte grande ouverte.

Si, quand j'e n'avais entendu que le bruit des éperons et du sabre, j'avais pu ne pas croire vraiment à la présence d'un gendarme dans la maison, ce doute se serait éteint quand je vis apparaître le militaire bien en vue dans l'encadrement de la porte ouverte.

Le magistrat donna tout bas un ordre à cet homme dont l'apparition me prouvait que j'étais prisonnier.

—Bien, monsieur le procureur du roi, dit le soldat en s'éloignant.

Derrière le gendarme, il avait refermé la porte en murmurant :

—Pauvre comtesse !

Dans un élan de soudaine colère, il se prit les cheveux à poigne-main et gronda :

—Dire, pourtant, que si Nicole consentait, cette malheureuse Mme de Gabrinoff s'en retournerait ce soir chez elle au lieu d'aller coucher en prison !

A cette pensée que c'était moi, Berthe, qui vous valais l'épouvantable sort qui vous était réservé, je m'écriai suppliant :

—De grâce ! de Jozères, essayez encore de fléchir la Cardoze !

—A quoi bon ! C'est une tête de fer ! répondit-il d'un ton découragé.

Puis, avec une sourde irritation qui s'empara subitement de lui, il poursuivit :

—Maudite fille ! Tout le parquet de Sedan voudrait la voir au diable ! Le scandale va être énorme, si on ne peut étouffer l'affaire... Le ministre de la justice lui-même, j'en suis bien convaincu, conseillerait ce moyen pour prévenir les criaileries des journaux qui s'en vont hurler à tous les coins de la France qu'on a guillotiné un innocent. Aussi, à Sedan, je ne puis dire qu'on m'ait autorisé à traiter, mais on me l'a presque fait entendre...

Puis, grinçant de rage, M. de Jozères termina en s'écriant :

—Penser que cette misérable créature, qui manque de tout, repousse les vingt mille francs que je lui propose !!!

Je me redressai, tout palpitant d'espoir :

—Quoi ? fis-je, vous parlez de vingt mille francs !!! mais, au lieu de cette mesquine somme, c'étaient trois... quatre... cinq cent cent mille francs... un million même qu'il vous fallait lui offrir !

—C'est inutile, je vous le répète... Nicole refusera, j'en suis sûr.

—Essayez, je vous en conjure !

M. de Jozères se laissa enfin persuader.

—Je le veux bien, dit-il, mais vous allez voir que je vous rapporterai un refus.

Après une absence qui, fort courte pourtant, ne m'en parut pas moins d'une anxieuse longueur, il revint avec un visage tellement consterné que je m'écriai :

—Elle n'accepte pas ?

—Non, fit-il en secouant la tête, je ne puis dire qu'elle refuse, car il m'arrive ce que je ne prévoyais pas. Pour une fille de la campagne, un million est tout le bout du monde... un conte de fée... une chose immense. Or, ma proposition paraît si énorme à la Cardoze qu'elle refuse d'y croire et reste persuadée que nous ne lui tiendrons pas parole. J'ai eu beau jurer, elle m'a répondu sans cesse en son ignoble langage : " Ah ! ouiches ! belles paroles ! Maintenant que votre miriflor se sent les pattes prises, il promet dieu et diable... mais que je le laisse envoler, il ne m'offrira plus après qu'un joli je t'en ratisse. Par conséquent, renoncez à vos belles malices cousues de fil blanc. Si vous comptiez dessus pour tirer votre jeune homme du pétrin, je vous jure, foi de Nicole, qu'il y restera jusqu'au toupet... Rengardez donc vos promesses... Vous vous gaussez de moi en me promettant un million. Je sais bien que tout cela n'est qu'un jeu qui finira par un gros chou blanc ! " Voilà, mot pour mot, ce que m'a dit la Cardoze. Je n'ai pu la faire démordre de sa méfiance stupide à propos de ce million que vous m'aviez autorisé à lui promettre.

Ce dernier mot me fit voir que M. de Jozères ne m'avait nullement compris.

—Promettez ? dis-je ; mais je ne vous ai pas chargé de promettre, je vous ai prié d'offrir.

En m'entendant, le procureur tressaillit de surprise et s'écria fort ému :

—Offrir !!!

Puis, en pesant sur les mots :

—Offrir... comptant ? ? ? ajouta-t-il, me regardant tout (bah).

—Oui, comptant ! répétais-je.

Je ne saurais vous exprimer le cri de joie que mon affirmation fit pousser au magistrat, joie bien franche, bien désintéressée. Il vint se jeter à mon cou en bégayant :

—Ah ! mon cher ami, j'étouffe d'une infinie satisfaction de vous voir enfin tiré de peine !

—Retournez donc bien vite porter ma réponse à Nicole, repris-je.

Mais, au lieu de s'éloigner, il resta en place, tournant vers moi son regard un peu embarrassé.

Je devinai aussitôt ce qu'il n'osait dire.

—Ah ! oui, fis-je, vous attendez le fameux comptant qui décidera cette fille.

—C'est vrai.

—Alors, veuillez prendre mon portefeuille qui se trouve dans la poche de ma redingote de voyage que vous voyez sur cette chaise.

Quand j'étais venu dans les Ardennes, mon intention avait été d'augmenter mon domaine par d'importantes acquisitions. Je songeais alors à acheter une partie du bois de la Falizette dont il m'avait été demandé trois millions. J'étais donc arrivé dans le pays, porteur, pour de fortes sommes, de traites de mon banquier de Paris, sur les premières maisons de banque de Sedan et de Mézières. Les événements qui s'étaient passés durant mon séjour ne m'avaient plus laissé penser à mes projets et, par conséquent, je retournais à Paris sans avoir employé mes traites.

—Maintenant, dis-je à de Jozères qui me tendait mon portefeuille, approchez de mon lit cette petite table sur laquelle je vois un encrier et des plumes.

Le plaisir de me savoir sauvé troublait sans doute le procureur, qui me demanda :

—Pourquoi faire ?

—Mais, vous n'espérez pas que de ce portefeuille, si peu gonflé, va sortir un million en billets de banque... Oh ! soyez tranquille, il s'y trouve tout de même... et en bonne compagnie, je vous l'affirme. Seulement, comme je vais payer en une traite sur Sedan, il faut bien que j'endosse la valeur. Voilà pourquoi j'ai besoin de la plume et de l'encrier.

Au moment de signer, il m'arrêta la main.

—Qu'y a-t-il ? demandai-je.

—Je cherche à l'ordre de qui vous devez passer cet eff t. Si c'est à celui de la Cardoze, n'est-il pas à craindre que le banquier puisse s'étonner que cette fille de rien possède un titre aussi important ? Il soupçonnera aussitôt un vol ou un faux, et, s'il ne la fait pas arrêter, il refusera tout au moins de payer. De là, fureur de Nicole qui croira qu'on s'est joué d'elle.

—C'est vrai ! comment faire ?

—Oui, comment nous en tirer ? dit lentement M. de Jozères qui, les yeux tournés vers le plafond, cherchait un conseil à me donner.

Ce fut à moi que vint l'idée.

—Il dépend de vous que la difficulté soit facilement tournée, lui dis-je.

—Tout à votre service ! Parlez ?

—Laissez moi passer la valeur à votre ordre... vous la toucherez... puis, de la main à la main, vous en donnerez le montant à Nicole.

A cette proposition, le contentement de pouvoir m'être utile brilla dans son regard et il me répondit avec un sincère empressement :

—Faites, cher ami, faites.

J'allais donc signer quand, du seuil de la porte, partit une voix qui disait d'un ton doux :

—Jamais, monsieur de Jozères, jamais, entendez-vous ? je ne permettrai que vous vous compromettiez pour moi. Un homme de votre honorabilité doit rester toujours pur de tout soupçon.

C'était la Cardoze qui, entrée doucement dans la chambre, avait tout entendu. Après avoir ainsi remercié le procureur, elle se retourna vers moi en ajoutant :

—Veuillez passer la traite en question à l'ordre du docteur Perrier.

Ma signature apposée, je tendis la valeur au magistrat pour qu'il attestât à cette fille que le titre était bien en règle. Mais elle le saisit au passage et, le pliant sans le lire, elle le glissa dans son corsage en s'écriant :

—Non, monsieur d'Armagis, non, je ne veux pas vous faire l'i-juro de laisser vérifier cette valeur que vous m'offrez... J'ai pleine confiance en vous.

A ce moment, on frappait à la porte.

—Entrez, dit M. de Jozdres.

C'était le gendarme qui se présentait.

.

.....Au souvenir de cette scène de son histoire, Bertho partit d'un brusque éclat de rire.

—Pourquoi ris-tu ? demanda M. de Valnac qui, tout attentif, ne s'attendait pas à ce subit accès d'hilarité de sa sœur.

—C'est que je pense à la triste mine que devait avoir de Jozdres quand la Cardozo vint confisquer la traite sur laquelle l'avidé chebanan étendait sa griffe.

—Mais que venait donc faire ce gendarme ? insista Francis impatient d'entendre Mme d'Armagis poursuivre sa narration.

—Oh ! fit-elle en riant toujours, c'est tout un poème comique qui exige de longs détails.

Et elle continua :

—Avant de commencer sa comédie, maître de Jozdres s'était dit que la vue d'un menaçant tricorne, montré au bon moment, terrifierait sa dupe et la rendrait, en même temps, plus crédule. Il avait donc mis la gendarmerie dans son jeu.

Un peu avant que M. d'Armagis eût tout à fait retrouvé sa raison, Nicole, d'après les instructions du procureur, avait été faire grand carillon à la porte de la caserne de gendarmerie et, au brigadier qui était accouru à demi réveillé, elle avait conté, tout en pleurs, qu'un procureur du roi, à propos d'un blessé, était subitement venu faire une enquête chez le docteur et qu'il mandait au brigadier de comparaître devant lui.

A cet ordre d'un si respecté magistrat, le militaire avait fait diligence et, dès son premier pas dans le vestibule de la maison de Perrier, il s'était trouvé en présence du haut fonctionnaire qui, imposant et glacial, lui avait dit de son timbre le plus grave :

—Brigadier, faites votre rapport sur le meurtre qui a eu lieu cette nuit, à l'hôtel de la poste.

Or, le pauvre gendarme, qui, dans sa journée, était resté quinze heures en selle, s'était couché à minuit pour s'endormir de ce profond sommeil que Nicole venait d'interrompre à un peu plus de six heures du matin. Pour lui, ce que M. le procureur du roi appelait " le meurtre de l'hôtel de la poste " était donc chose parfaitement inconnue.

Le ton sec du procureur monta immédiatement de trois degrés sur la gamme de la sévérité.

—J'ignorez-vous donc ? prononça-t-il en dévisageant l'infortuné soldat.

—Je me suis couché à minuit, hasarda le gendarme pour sa défense.

—Le devoir doit veiller à toute heure ! dit solennellement le magistrat, qui, tout en sachant qu'il avançait une bêtise, n'en fit pas moins rouler sa phrase d'une façon majestueuse.

Puis, se désignant du doigt :

—Tenez, moi-même, le devoir ne me trouve-t-il pas son serviteur dévoué de toutes les heures ? Je me rendais à Paris... voyage de congé, voyage de plaisir... et, vous le voyez, plaisir et congé, j'ai tout oublié quand, à ce relais, j'ai appris le drame de l'hôtel de la poste. Le devoir parlait... j'ai renoncé à mon voyage.

Droit, immobile, les mains à la position du soldat sans armes, le brigadier contemplant avec admiration ce puissant justicier qui, sans murmurer, se faisait l'obéissant martyr du devoir.

La voix de M. Jozdres devint un peu moins rude et il continua :

—D'après quelques informations que j'ai prises à la hâte, les gens de l'auberge tenteraient de faire croire que la blessure du voyageur qu'on a transporté ici serait le résultat d'un duel.

—Monsieur le procureur veut-il que j'aille à la poste ?... J'interrogerai chacun.

—Non. Je désire d'abord surprendre les premières révélations du blessé quand il va revenir de sa longue syncope... Alors peut-être aurai-je besoin de vous envoyer verbaliser. Pour ce cas, vous devez vous tenir à ma disposition à la porte de la chambre du malade, dont je vais épier le réveil.

Et le brigadier avait suivi en haut M. de Jozdres qui, après l'avoir mis de planton sur le palier, était rentré dans la chambre où l'attendait la Cardozo.

—M. d'Armagis est-il enfin revenu à lui ? demanda-t-il tout bas.

—Euh ! euh ! entre le zist et le zest... les idées lui dansent encore un peu... mais avant une demi-heure, il sera en état de comprendre.

—Maintenant que nous pouvons jouer du gendarme, l'affaire est bonne, dit en souriant le robin.

—Jolie idée, tout de même, que vous avez eue là ! Nous allons lui faire des peurs bleues en lui exhibant le porte tricorne aux vrais moments, reprit Nicole qui se retenait de rire.

—Là-dessus, tu peux t'en rapporter à moi. Mais comme M. d'Armagis doit me trouver seul à son chevet quand il va reprendre connaissance, il faut, suivant nos conventions, que tu me laisse la place libre.

—Bien. On s'en va.

Après avoir fait quelques pas pour sortir, la fille revint au magistrat et, de ce ton sec qui impressionnait désagréablement le bon apôtre, elle ajouta :

—Et, vous savez ?... Pas de tricherie !

—Mais non, mais non... ce qui est convenu est bien convenu... Part à deux !

—Bon. Salez raide notre homme... il est écorché ment ridoche, je ne vous dis que cela.

M. de Jozdres ignorait qu'une massive armoire, qui occupait à peu près tout une paroi de la chambre du malade, coiffait une porte dont la volée se déployait dans la pièce voisine, habitée par Nicole. Celle-ci n'avait eu qu'à ouvrir bien doucement cette porte pour entendre tout ce qui s'était dit entre le magistrat et M. d'Armagis. C'était à son espionnage que, plus tard, elle devait d'être entrée à temps pour confisquer la traite que le rapace drôle voulait faire endosser à son ordre.

Quand, resté seul à côté du lit, de Jozdres avait vu le blessé en état de comprendre et tout près de parler, il lui avait arrêté la parole sur les lèvres pour aller d'abord dire au gendarme qui stationnait sur le carré de descendre s'asseoir dans le vestibule. En même temps qu'il empêchait ainsi le soldat de rien surprendre de la conversation, il apprenait à sa dupe, comme entrée en matière, la présence de la gendarmerie dans la maison. Puis, sur ce premier coup porté au jeune homme terrifié, il avait commencé sa comédie.

Après avoir premièrement fait entendre les bottes et le

sabre du soldat, M. de Jozères avait ensuite cru opportun de le montrer en personne. De là était venu qu'il avait fait monter le brigadier pour lui souffler à l'oreille un ordre après lequel il avait refermé la porte, en murmurant d'une voix brisée par la douleur :

—Infortunée comtesse !!!

Cette exclamation, destinée à effrayer M. d'Armangis sur son compte, devait lui faire croire que cet ordre concernait quelque terrible mesure à prendre contre moi. Or, ces paroles, qui donnaient froid au blessé jusque dans la moelle des os, étaient textuellement celles-ci :

—Brigadier, il n'y a rien dans cette maison, et je tombe d' inanition. Tâchez donc de me trouver dans le pays un morceau de pain et un peu de jambon ou de fromage. Vous m'apporterez cela en bas et vous m'en ferez venir... discrètement, bien entendu... il est inutile qu'on sache que je quitte un sérieux interrogatoire parce que j'ai faim... Tenez, j'y pense, vous me direz : Monsieur le procureur, ils sont en bas... " je comprendrai ce que cela veut dire. Allez, mon ami, je vous serai reconnaissant de ce service.

Tout amadoué par ce ton radouci, le gendarme avait pris sa course et s'était après son départ que le robin était rentré dans la chambre en soupirant si tristement :

—Infortunée comtesse !!!

En ordonnant au gendarme de prononcer au retour la phrase convenue, le procureur avait pensé qu'elle serait d'un magnifique effet pour vaincre les dernières hésitations de M. d'Armangis. Mais il était arrivé que le succès avait dépassé les espérances du coquin. Au lieu de rencontrer une résistance chez sa dupe, il avait trouvé un extrême empressement à se laisser dépouiller. Après que la traite était empêchée par Nicole, c'était donc de la vraie moutarde après dîner que cette entrée du brigadier qui arriva en prononçant sa phrase :

—Monsieur le procureur, ils sont en bas.

Mais un des talents du justicier était de savoir promptement se retourner de côté et de profiter de tout. La Cardoze venait à peine de lui subtiliser la traite qu'il songeait déjà, cette fois à son seul profit, à tirer une nouvelle plume de l'aile de son facile pigeon. La phrase du gendarme lui inspira donc une soudaine idée.

—Bien, brigadier ; descendez, je vous suis.

Le porte tricolore tourna sur ses talons sans plus rien ajouter et gagna la porte. Il n'avait pas plus tôt disparu que M. de Jozères murmurait à mi-voix :

—C'est vrai ! Je n'y songeais pas ! Moi qui croyais tout heureusement terminé !... Ah ! essayons encore de ce moyen !

Et, sans plus s'expliquer, le fin matois quitta brusquement la chambre, en jouant l'effaré.

Cette prompte sortie, en même temps qu'elle réveillait toutes les angoisses de M. d'Armangis, qui s'était cru tiré d'affaire, avait fort intrigué la Cardoze. Pour elle, c'était une autre comédie que commençait le procureur, comédie dont elle n'avait pas été prévenue et dont le bénéfice pouvait fort bien lui passer devant le nez. En luroane avisée, elle se dit aussitôt qu'à vouloir trop plumer la poule on la fait crier et que M. d'Armangis, qui s'était si facilement exécuté pour un million, rigimerait peut être sous un nouveau chantage. Elle avait sa somme en poche et elle tenait à ce que rien ne pût en compromettre le paiement. Comme de Jozères avait voulu la voler en tentant d'accaparer la traite, elle se décida à le trahir.

Depuis le départ du magistrat, le malade, tremblant d'inquiétude, était resté muet. Il cherchait à deviner quel nouveau danger s'était tout à coup révélé au procureur et l'avait si soudainement fait partir. La voix ironique de la Cardoze le tira de sa sombre préoccupation.

—Dites donc, cher monsieur ? fit-elle.

—Quoi, Nicole ? demanda-t-il fort surpris de l'intonation.

—Est-ce que vous le connaissez bien, M. de Jozères ?...

Oh ! mais là... bien... ce qu'on appelle bien connaître son homme ?

Avant de répondre, le jeune homme se souvint que le magistrat lui avait dit être le seul dont il n'eût pas prononcé le nom dans ses transports de fièvre. Il n'avait donc pu le compromettre dans l'esprit de Nicole. Aussi, tout reconnaissant du service... car il croyait à un service... que l'autre venait de lui rendre, il répondit sans hésitation :

—Oui, je le connais parfaitement.

—Quand je vous demande si vous le connaissez bien... je veux savoir si vous le tenez pour aussi fort coquin qu'il l'est véritablement.

—Veuillez parler autrement, je vous prie, d'un honorable et intègre magistrat, accentua sévèrement le malade.

—Ah ! ouïho ! fit la Cardoze en hausant les épaules.

—Mais, vous même, tout à l'heure, quand M. de Jozères allait se compromettre en acceptant la traite à son ordre, ne l'avez-vous pas empêché en rendant hommage à ses vertus ?

—Est-ce qu'on dit toujours ce qu'on pense ?

—C'est un tort.

Nicole le regarda moqueusement :

—Pourquoi ne commencez-vous pas par prêcher d'exemple ? ricana-t-elle. Voici cinq minutes que vous vous démenez à chanter les louanges du particulier quand vous n'en pensez pas un traître mot.

—Je vous affirme que je tiens M. de Jozères en grande estime.

—Alors vous changez fièrement d'avis quand vous avez la fièvre, car dans votre délire vous en avez dit, ma foi, pis que prendre.

Et, retrouvant le rythme et l'intonation, Nicole se pencha vers le blessé pour lui prononcer à mi-voix à l'oreille :

—Têtes à vendre ! têtes à vendre ! voilà le marchand de têtes !

À ces mots qui résumait tout le secret du magistrat, M. d'Armangis tressaillit et devint blême.

—Tiens ! fit-elle, il paraît que vous comprenez ce que ça signifie, car vous tournez au navet. Soutenez moi donc à présent que vous ne pensez que du bien de ce cher et honorable procureur ? Maintenant que nous sommes d'accord sur ce que vaut le gaillard, voulez-vous que je vous donne un bon conseil ?

—Parlez.

—Ce qui est passé est passé, et, comme je l'ai entendu dire par un saltimbanque à la fête du pays : " On ne rend pas l'argent ! " Mais pour ce qui va suivre ce n'est plus la même chose. En conséquence, mon cher monsieur, méfiez-vous ! Car j'ai dans l'idée que notre homme vous manigance quel que joli tour.

Sur cet avis, la Cardoze quitta le jeune homme après lui avoir, du seuil de la porte, répété encore une fois :

—Méfiez-vous !

Il fallait vraiment que M. de Jozères fût un gredin bien habile pour pouvoir remettre le grappin sur sa dupe maintenant qu'on lui avait ainsi crié : gare !

Quand, dix minutes après, le procureur reparut, il avait sur les lèvres un sourire qu'il accentua plus fort dès qu'il eût constaté que Nicole avait quitté la place. La face rayonnante de joie, l'œil humide, les mains amicalment tendues, il vint au lit du malade en disant d'une voix que faisait chanter une bruyante satisfaction :

—Dieu merci ! mon cher, nous pouvons, cette fois, bel et bien respirer... tout est terminé... archi terminé...

Puis en secouant la tête :

—Non pas sans peine, ajouta-t-il.

Et, d'un petit ton dégagé :

—Oui, très bon, avec une simple bagatelle de trois cent mille francs, vous n'entendrez plus parler de cette sottise affaire.

Sans pouvoir prononcer un mot, M. d'Armangis avait été obligé d'attendre que le robin reprit haleine pour parler à son tour.

—Pour qui et pourquoi ces 300,000 fr. ? demanda-t-il enfin.

—Comment ! vous ne le devinez pas ?

—Non, je vous le jure.

—Au fait, rien d'étonnant... car n'ai-je pas été moi-même presque jusqu'au dernier moment sans y avoir songé.

—Enfin ? dit le blessé d'un ton impatient.

Le justicier se mit à sourire.

—Allons, fit-il, je vois qu'il est inutile d'attendre que vous ayez deviné... Eh bien, il s'agit des témoins... vous savez ces témoins que Nicole a eu l'imprudence d'amener près de votre lit pendant ce malheureux délire ?

—Ah ! oui... et qui ont envoyé cette dénonciation sur laquelle le parquet de Sedan s'est décidé à poursuivre.

—Précisément, il fallait fermer la bouche à tous ces gens-là, et, comme j'ai le plaisir de vous l'annoncer, j'y suis heureusement parvenu.

—Avec ce que vous appelez une bagatelle de...

—... De trois cent mille francs ! acheva M. de Jozères en pesant sur chaque mot.

Après l'avoir vu lâcher si facilement un million, le procureur ne s'attendait guère à la surprise que lui causa le jeune homme qui, reposant sa tête sur l'oreiller, répondit d'un ton fort tranquille :

—Ma foi, non... c'est trop cher.

—Hein ! dit le magistrat abasourdi.

—Quo les témoins fassent et content ce qu'ils voudront, je suis bien déterminé à ne pas leur donner un sou.

—Mais, imprudent, vous vous perdez ! Songez vous bien à tout ce que vous avez révélé devant eux ?

—Je ne songe qu'à la chose que vous m'avez affirmée, c'est que j'ai eu le bonheur inouï, dans ma démence, de ne pas vous compromettre.

—C'est la vérité. Une heureuse chance a permis que vous ne parliez pas de moi, affirma imprudemment le mauvais pèlerin.

—Ah ! oui, si le malheur avait voulu que j'eusse dit le plus petit mot qui fût de nature à vous inquiéter... oh ! alors ce ne serait plus trois cent... ce serait cinq, six, huit mille francs que j'offrirais de grand cœur pour réparer ma faute. Mais, puisque vous êtes sauf, je ne veux pas donner un rouge liard pour ce qui me concerne.

Et M. d'Armangis, ce disant, s'enfonça plus à fond la tête dans son oreiller.

—Ah ça, qu'est il donc arrivé ? se demanda de Jozères fort

surpris de trouver aussi récalcitrant celui qui, tout à l'heure, était de si facile composition.

A cet étonnement de trouver sa dupe rebelle se joignait chez lui l'inquiétude de ma prochaine arrivée qui mettrait à néant tout son échafaudage de mensonges. Comme l'horloge marquait déjà plus de neuf heures, il redoutait de ne voir apparaître d'un moment à l'autre. Il lui fallait donc au plus vite soutirer la nouvelle somme qu'il convoitait, sans quoi l'occasion perdue ne se retrouverait pas.

Devant cette résistance inattendue de sa victime, le visage du fourbe, naguère tout épanoui, s'était subitement renfrogné. Ce fut d'un petit ton sec que le voleur désappointé demanda :

—Ainsi, c'est bien décidé, vous refusez cet argent qui assurait définitivement votre salut ?

—Je le refuse.

—Vous avez mûrement réfléchi aux suites de cet imprudent refus ?

—J'en accepte les conséquences.

M. de Jozères poussa un gros soupir de désolation et se dirigea vers la porte en disant :

—C'est vous qui l'aurez voulu !

—Où allez-vous donc ? dit le blessé.

—Je descends renvoyer ces témoins venus pour toucher la somme qui devait payer leur silence.

Le fin renard avait espéré qu'à la dernière seconde M. d'Armangis allait l'arrêter par un consentement. Aussi, comme il franchissait le seuil de la chambre, il se retourna brusquement :

—Hein ! vous dites ? fit-il.

—Moi ? rien, répondit paisiblement le malade.

—Ah ! je croyais...

Et il tira la porte en répétant :

—Vous l'aurez voulu !

Sur le carré, il fit une pause, s'attendant à être rappelé. Puis il descendit lentement l'escalier en se disant fort dépité :

—Diable ! diable ! Depuis le million, la détente s'est rouillée, elle ne part plus !... Il est vrai que l'histoire des témoins est un peu roide..... Baste ! tout espoir n'est pas perdu, nous allons voir la suite... En appuyant sur la chanterelle, je forcerai bien ce niais à chanter.

Le brigadier était toujours de planton dans le vestibule quand il y arriva.

—A quelle heure passe le courrier de poste qui prend les lettres pour Sedan ? lui demanda M. de Jozères.

—Sept heures du soir.

—Et il n'en est que dix du matin... ce serait trop attendre pour envoyer le rapport pressé que je dois expédier... il me faut alors le faire porter à Sedan de brigade en brigade... Allez commander à un de vos hommes de monter à cheval et vous l'enverrez ici se tenir à ma disposition.

—Dois-je aussi revenir ?

—Non. Je tiendrai compte de votre zèle et j'appellerai sur vous l'attention de qui de droit, ajouta le justicier devenu bon prince.

—Adieu, mon magistrat... Je vais vous envoyer le cavalier qui portera votre dépêche, dit le brigadier en s'éloignant joyeux de la promesse qui avait accompagné son congé.

Quand le procureur reparut dans la chambre, il trouva M. d'Armangis qui, ayant quitté son lit, s'était traîné jusqu'à la fenêtre. Affaissé sur un large fauteuil et enveloppé dans ses couvertures, il se chauffait aux rayons du soleil que la fenêtre laissait entrer.

—Ah ! vous vous êtes levé ?

—Oui, ce magnifique et chaud soleil m'a trotté.

M. d'Armangis n'avouait qu'une partie de la vérité : il s'était aussi installé près de la fenêtre afin de regarder partir ces prétendus témoins que M. de Jozères avait annoncé qu'il allait congédier les mains vides. Or, le curieux n'avait vu s'éloigner que le gendarme.

Le madré drôle regarda tristement son pigeon, lança un autre énorme soupir et gémit d'une voix plaintive :

—Le sort en est jeté !... Vous me rendrez cette justice que j'ai tout fait pour vous sauver, et vous n'accuserez que vous-même de votre futur destin.

—Ainsi, vous avez porté mon refus à ces hommes ?

—Hélas ! oui... ils sont partis en proférant d'effrayantes menaces.

—J'attendrai qu'ils les exécutent.

Ce sang-froid dérouterait de Jozères, qui n'y comprenait rien. En lutteur tenace, il ne voulut pas céder et il reprit d'un ton navré :

—Vous comprenez que, devant le scandale qui devient imminent, le parquet de Sedan n'hésitera pas à prendre l'avance.

Et, tout en s'assurant à la table où se trouvaient les plumes et le papier, il fit entendre quelques sanglots qui scandèrent cette phrase :

—Aussi me voyez-vous contraint, par votre inexplicable refus, à l'horrible nécessité d'expédier le procès qui conclut à votre culpabilité.

La table devant laquelle il avait pris place était posée au milieu de la chambre, bien en face de la fenêtre dont les rideaux, d'un fort transparent tissu, lui laissaient apercevoir la campagne. Cette table, néanmoins, s'était trop éloignée pour que M. d'Armangis pût lire ce qu'écrivait le procureur dont il voyait la main courir sur le papier. A la sixième ligne, celui-ci traça son paraphe au bas de ce laconique rapport.

—Comment ! déjà terminé ? dit le jeune homme toujours calme.

—Hélas ! il n'en faut pas plus long pour amener l'épouvantable catastrophe que vous auriez pu si facilement prévenir ! prononça lamentablement le magistrat qui pliait sa lettre pour la mettre sous enveloppe.

Ce soin pris, il parut chercher quelque chose sur la table, puis il cria d'une voix forte :

—Nicole !

La Cardoze devait être à espionner dans la chambre voisine, car elle apparut aussitôt à cet appel.

—Veux-tu m'allumer une chandelle pour que je puisse cacheter cette lettre ? commanda-t-il.

—Bien, je vais vous chercher cela en bas, dit la fille qui, avant de s'éloigner, lança par-dessus la tête du procureur, un coup d'œil d'encouragement à M. d'Armangis.

Ce regard redoubla la confiance du blessé, qui, après le départ de Nicole, demanda d'un ton légèrement moqueur :

—Ainsi, ces quelques lignes suffisent pour me perdre à tout jamais ?

—Oui, vous et Mme de Gabrinoff... qui vous aurait dû sa liberté, si vous l'aviez voulu... et qui va arriver bientôt ici pour apprendre, que, grâce à vous, son arrestation est maintenue.

Et tout en parlant, M. de Jozères écrivait de sa plus grosse écriture la suscription de cette lettre, qu'il adressait véritablement au procureur général de Sedan.

Il posait le point final, quand son rebelle laissa entendre un petit rire. Bien que démonté par cet accès de gaieté, le robin n'en demanda pas moins sévèrement :

—Ah ! le danger que court Mme de Gabrinoff excite à tel point votre hilarité ?

—Bah ! bah ! fit joyeusement le jeune homme, ce danger est tellement imaginaire qu'il est bien permis de s'en amuser.

—Imaginaire ! répéta le procureur qui tint encore bon, bien qu'il sentit s'ébranler un peu son audace.

—Oui, imaginaire... tout aussi imaginaire que ces témoins partis furieux... que cette dénonciation... et autres turlutaines que vous me contez depuis ce matin.

Le justicier se roidit contre la soudaine et désagréable surprise et, d'un ton bref :

—Veuillez vous expliquer, dit-il.

—Oh ! l'explication est fort simple et, mon brave procureur, je ne prendrai pas de mitaines pour vous dire que vous perdez complètement vos peines, jérémiades, soupirs et mousonges à vouloir m'escroquer ces trois cent mille francs. Pas plus que moi, Mme de Gabrinoff ne court l'ombre d'un danger... et, loin d'avoir été arrêtée, elle doit en ce moment être bien tranquille en son château, se doutant peu de la rouerie que vous déployez ici pour ajouter quelques centaines de mille francs à ce million que vous lui avez déjà fort adroitement soutiré. Que diable ! très-cher monsieur, votre compte a été réglé, il faudrait pourtant bien vous en tenir à un aussi beau résultat !

Dites avec toute l'insolente morgue du grand seigneur, ces paroles avaient brusquement interloqué le cher magistrat qui, pour se donner une contenance, restait le nez pointé vers la fenêtre. Ce fut alors que ses yeux qui, machinalement, regardaient la campagne, aperçurent à l'horizon une lointaine scène qui le fit tressaillir. A cette vue, il courba vivement le front sur sa lettre pour cacher la subite joie qui éclairait son visage.

—Ainsi vous ne croyez pas à l'arrestation de Mme de Gabrinoff ? dit-il lentement.

—Pas le moins du monde, appuya railleusement M. d'Armangis.

Au même instant, la Cardoze rentrait apportant la chandelle allumée.

—Voilà votre affaire, mon magistrat, dit-elle en posant la lumière sur la table.

M. de Jozères éleva sa lettre retournée à la hauteur de la flamme et se mit à étendre sa cire chauffée en reprenant de la plus placide façon :

—Ah ! vous ne croyez pas que Mme de Gabrinoff ait été arrêtée ? Dites-moi, cher monsieur, vous serait-il possible de m'apprendre comment est faite la berline de voyage de la comtesse ?

—Sans doute, fit l'interrogé qui, à son tour, se sentait un peu troublé par le calme du procureur.

—Vous sauriez me la désigner, n'est-ce pas ? continua l'autre tout en appliquant sur la cire étalée le cachet à son chiffre qu'il portait en breloque.

—Oui... une caisse marron clair sur roues jaunes... répondit le blessé.

—Parfait ! prononça de Jozères en se levant.

Il se retourna vers la Cardoze, qui avait attendu debout derrière lui :

—Merci, Nicole, dit-il, tu peux ramporter ta chandelle dont je n'ai plus besoin.

Et, croyant que la fille allait se retirer, il vint à M. d'Armangis, tenant sa lettre à la main, tournée de façon que celui-ci pût bien en lire l'adresse. Il avait aux lèvres un tout aimable sourire en s'approchant du blessé qui, étendu sur son fauteuil, à côté de la fenêtre, le regardait s'avancer en proie à un malaise moral.

— Ah ! caisse marron sur roues jaunes ? répéta-t-il. Eh bien, puisque vous êtes tant persuadé que Mme de Gabrinoff n'a pas été arrêtée et qu'elle est à cette heure fort tranquille en son château... puisque, surtout, vous vous rappelez si bien sa berline de voyage... voulez-vous avoir l'extrême obligeance de me dire quelle est cette voiture qui, là-bas, en ce moment, descend la côte au triple galop ?

Et, du doigt, il désigna ma berline qu'il voyait, de loin, arrivant à toute vitesse, escortée d'un gendarme qui nous suivait à bride abattue. Ce cavalier était celui que le brigadier, sur la demande du procureur, lui envoyait pour porter sa lettre. C'était ce soldat qui, en reconnaissant le docteur, au passage de ma voiture, lui avait crié le : " Je vais chez vous ! " que le fracas des roues nous avait empêché d'entendre.

C'était donc un pur hasard qui avait amené ce gendarme derrière ma berline ; mais, en coquin émérité, de Jozères, dès qu'il l'avait aperçu, avait immédiatement compris le superbe atout qu'une chance fortuite mettait tout à coup dans son jeu. Le comble de l'habileté de sa part fut qu'en signalant ma voiture à M. d'Armangis il ne souffla pas mot du gendarme. Il laissait au soudain effroi du jeune homme l'interprétation de la présence de ce soldat galopant à sa suite.

Aux premiers mots du procureur, le blessé s'était brusquement retourné et avait soulevé le rideau de la fenêtre. Comme l'avait prévu de Jozères, la vue du gendarme le terrifia. Alors, en lui, plus prompt que l'éclair, se fit une révolution. La confiance que lui avait soufflée Nicole s'évanouit instantanément pour faire place à la plus violente épouvante et, sans réfléchir, à demi fou, palpitant de l'affreuse angoisse de m'avoir perdue, il regarda le procureur en bégayant d'une voix que le désespoir étranglait :

— C'était donc vrai !

Le maître fripon secoua tristement la tête et, d'accent sévère, répondit :

— Avec bien peu de chose, vous pouviez sauver cette malheureuse femme.

M. d'Armangis ne doutait plus, mais sa conviction se fit plus profonde quand son regard, rencontrant la lettre que le magistrat tenait toujours entre ses doigts, bien à portée de sa vue, il y vit qu'elle était véritablement adressée au procureur général de Sedan. D'une main fébrile, il arracha brusquement la lettre au misérable en répétant d'un ton rauque :

— Je paye ! je paye !

Il n'y avait pas une seconde à perdre pour de Jozères, car ma voiture approchait à toute vitesse. Il sauta donc sur le portefeuille du jeune homme, posé sur la table, et le lui tendit en s'écriant :

— Alors endossez vite une traite à mon ordre... je me charge de solder ces gens.

Puis il revint à la table pour y prendre l'encrier et la plume, afin de les présenter au malade, cloué par l'effroi sur son fauteuil.

Il serait impossible d'exprimer le ori de fureur, de surprise et de désespoir mêlés que poussa tout à coup le procureur.

Cinq minutes à peine lui restait pour exécuter son vol...

et l'écritoire avec ses plumes ne se trouvaient plus sur la table !

A ce moment son regard aperçut le bas de la robe de Nicole, qu'il croyait partie depuis longtemps, disparaissant au seuil de la porte. Il comprit que c'était elle qui emportait l'encrier et il s'élança à sa poursuite. Quand il l'atteignit, la fille était déjà entrée dans la pièce voisine, laissant derrière elle la porte ouverte. D'un bond, le robin se précipita dans la chambre en hurlant :

— L'encrier ! l'encrier !

— Ah ! vous en avez donc besoin ? dit-elle d'un ton calme ; tenz, je viens de le poser sur la cheminée, prenez le.

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884 — [No 236].

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement tous les numéros parus depuis le commencement de la publication des DRAMES INCONNUS, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1884 ; celle qui nous enverra deux années (\$2) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication des MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE, soit depuis le 13 décembre 1883 à ce jour, et le journal durant deux autres années ; celle qui nous enverra trois années (\$3) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication de LA FILLE DE MARGUERITE, c'est-à-dire depuis le 12 octobre 1882 à cette date et le journal pendant trois autres années ; celle qui nous enverra le montant de son abonnement pour quatre années (\$4) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication d'UNE VENGEANCE DE PEAU-ROUGE, commencée le 1er janvier 1882, ou l'année 1881 complète, et le journal pendant quatre ans.

— AUTRES AVANTAGES —

Toute personne qui nous enverra la souscription de deux nouveaux abonnés recevra comme prime l'une des années ci-après mentionnées, à son choix ; celle qui nous enverra la souscription de trois nouveaux abonnés recevra deux années ; celle qui nous enverra la souscription de quatre nouveaux abonnés recevra trois années ; celle qui nous enverra cinq recevra quatre années, enfin, celle qui nous enverra six recevra la collection complète depuis le 1er janvier 1881 à ce jour, plus le journal durant un an, gratuitement.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880 — Épuisée.
DEUXIÈME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique Un Echappé de la Bastille ou Écili l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Écili l'Empoisonneur* (suite et fin), *La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIÈME ANNÉE (1884) — jusqu'au 1er juillet — *Les Drames de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière* (suite et fin).

MORNEAU & CIE, Éditeurs,

Boîte 1986.

475 rue Orail (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)